



LE MOT DU MAIRE

Lavinois, Lavinoise,

Jusqu'à présent, des vœux, j'en ai formulés pour ma famille, mes proches, mes amis ou mes voisins, mais en ce début d'année 2015 et pour la première fois, c'est en tant que Maire, à vous tous, chers administrés que je les adresse.

C'est pourtant dans un contexte de contraintes économiques que notre commune continuera d'avancer modestement mais sûrement. Soyez assurés que chaque année, nos objectifs en tant qu'élus seront dictés par l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie au sein de notre collectivité.

Aussi, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2015, une année d'espérance, une année de changement car les années se suivent, mais je l'espère ne se ressemblent pas. Je vous souhaite donc à vous et vos familles une nouvelle année pleine de promesses heureuses.

Luc MICHAUD-GROS-BENOIT
Maire de LAVIGNY

SOMMAIRE	page 1	Le mot du Maire	Etat civil
page 2	Le personnel L'année écoulée	Les projets	Le Centre Communal d'Action Sociale
page 3	Le budget		Les structures extérieures
pages 4, 5	Les commissions		Les associations

ETAT CIVIL

Décès	Alix REPECAUD Germaine VERGUET, veuve GUILLOT Suzanne ROUSSELOT-PAILLEY, veuve BURLET Catherine BOUDIER	décédé le 17 mars 2014 décédée le 22 mai 2014 décédée le 23 novembre 2014 décédée le 23 novembre 2014
Non domiciliés à Lavigny	Samuel ROUSSELOT-EMART Jean-Louis BALLAUD Gilberte RAYDELET, veuve VIGNALE	décédé le 5 juin 2014 décédé le 22 décembre 2014 décédée le 28 décembre 2014
Naissances	Jules, Marcel, Dominique PREVOST Louis, Léon BERAUD	né le 11 Janvier 2014 né le 04 Juin 2014

AU SERVICE DES HABITANTS



Patrice GENTILE est né le 11 janvier 1969 à Grenoble. Après avoir passé un bac Comptabilité, il obtient un BTS communication et action publicitaire. Ne trouvant pas de travail dans ce secteur d'activité, il réussit le concours d'adjoint administratif. Il débute sa carrière de secrétaire à l'Association des Secrétaires de Mairie du Jura, à Tréval.

Patrice prend son poste à la mairie de Lavigny au 1^{er} janvier 1996. Voilà donc 19 ans que notre fidèle secrétaire se met en quatre pour les habitants de notre commune, avec toujours le sourire et un petit mot gentil.



Philippe CARPENTIER est né le 28 janvier 1966 à Lyon. Après avoir passé un CAP de Boulangerie mais n'aimant pas la pâtisserie, il est pendant 10 ans responsable d'équipe chez Monneret Jouets. Suite aux difficultés du secteur, il installe des paraboles et des caténaires sur la ligne TGV en qualité d'intérimaire pendant 7 ans. Il découvre ensuite le métier de charpentier et passe 15 ans chez les Bâisseurs Réunis, à Montain. Suite à une maladie professionnelle il doit quitter le métier, avec beaucoup de regrets.

Doué pour la verdure et la bricole, il arrive à Lavigny pour remplacer Jacques Moireau. C'est avec enthousiasme que depuis juin 2014 Philippe s'occupe de l'entretien du village.

L'ANNEE ECOULEE

Dans un contexte difficile, et malgré une prise de fonction à une date déjà avancée de l'année, la nouvelle équipe municipale à laquelle vous avez choisi de confier la gestion de notre collectivité communale est cependant parvenue à atteindre quelques uns des objectifs qu'elle s'était fixés :

- trouver une solution, avec l'arrivée de Philippe Carpentier, à l'entretien quotidien que nécessitent les espaces verts, la voirie, les bâtiments et autres patrimoines de notre commune,
- relancer une communication et des actions de marketing sur le lotissement de la Combe, ce qui nous a permis de vendre la parcelle n° 8 dont l'acte a été conclu dernièrement, mais aussi de proposer une approche sous forme d'habitat participatif des lots 1, 2, 3 et 4,
- entretenir la dynamique sur tous les dossiers du quotidien : renforcement des lignes électriques de Rosnay, élagage de voirie, favoriser les liens sociaux et les échanges entre élus et administrés par la mise en place de permanences hebdomadaires en mairie, de publications régulières sur tous les panneaux d'affichage public, d'animations festives, etc...
- et aussi participer activement aux dossiers de la Communauté de Commune des Coteaux de la Haute Seille, mais également en s'impliquant dans tous les syndicats intercommunaux : SIVOS, SIE, OT, etc...

LES PROJETS

Pour 2015 on nous annonce des réductions des dotations de l'Etat, des réformes structurelles au niveau des communes, des communautés de communes et des régions. Il nous faudra vraisemblablement prendre en main des dossiers épineux tels que :

- le souhait du Conseil Général du Jura de se désengager de l'entretien de certaines voies départementales, en transférant les charges aux communes ou tout bonnement en les déclassant,
- les transferts de compétence aux communautés de communes en matière de police municipale et d'urbanisme,
- le regroupement de communes en vue de la constitution de nouvelles entités de plus grande envergure, et la fusion de certaines communautés de commune.

Soyez cependant assurés que chaque année, malgré les difficultés, nos objectifs en tant qu'élus seront dictés par l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie.

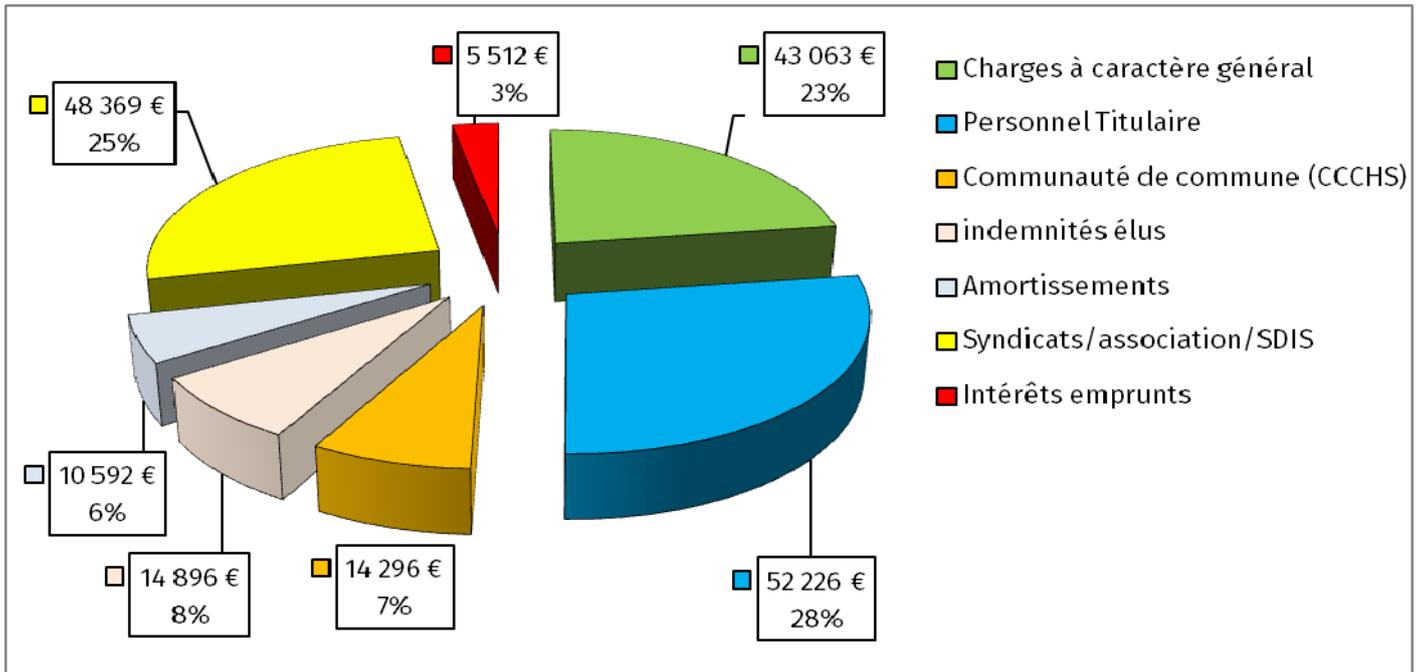
Les projets futurs, quant à eux, sont clairement identifiés :

- solder le lotissement de la Combe,
- entretenir la voirie : rue des Fontaines, rue des Lauzes, etc...
- réaliser la réfection de la toiture du lavoir,
- étudier la mise aux normes de la mairie dans le cadre des obligations sur les établissements recevant du public, en intégrant si possible un point de vente, et avec une attention toute particulière sur la volonté de mutualisation intercommunale des services au public,
- concevoir un aménagement de l'entrée du village assurant la sécurisation du cheminement piéton et du site lui-même, puis remettre à la disposition des habitants des espaces publics de rencontre et de jeux,
- valider notre engagement vers le zéro pesticide.

Rappelons aussi, après les événements tragiques de ce début d'année, qu'il est plus que jamais essentiel de s'efforcer de préserver un climat de paix, valeur fondamentale à la stabilité des notions de démocratie, de liberté et de vivre ensemble...

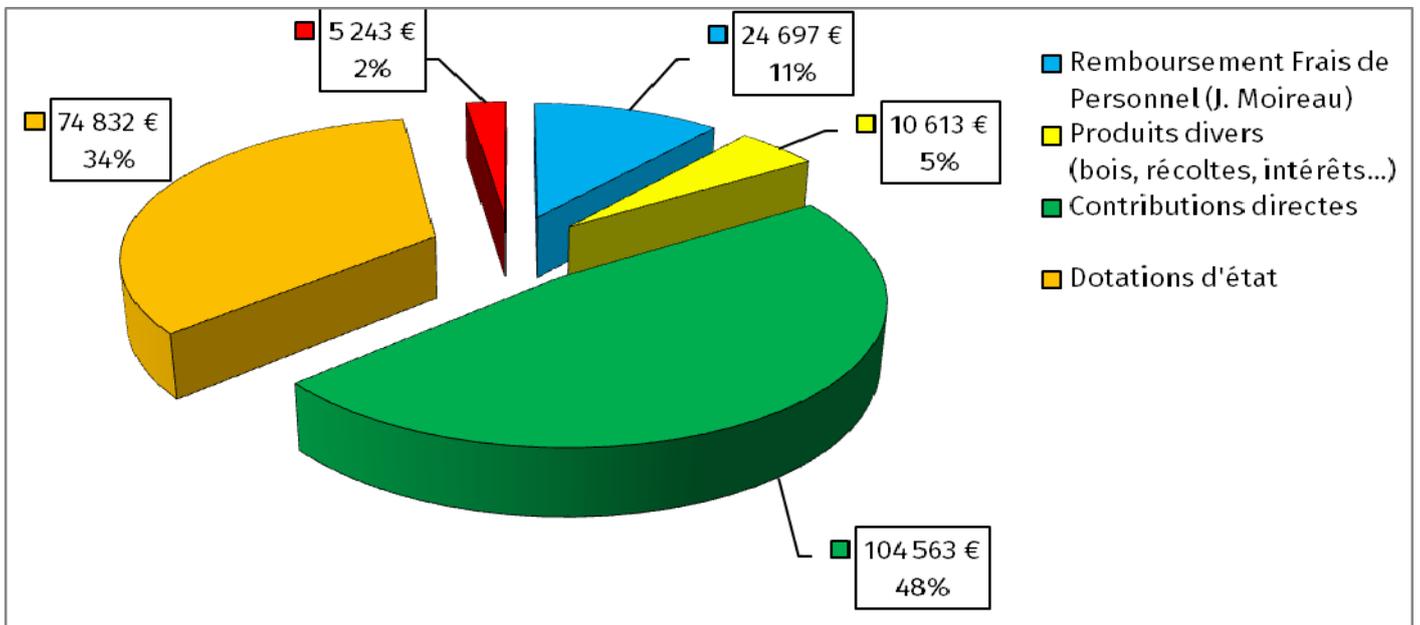
BUDGET 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 188 953 € (Hors Investissements)



Pour Information, dépenses de fonctionnement 2013 : **200 500 € (Hors Investissements)**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 219 948 € (Hors excédent antérieur)



Pour Information, Recettes de fonctionnement 2013 : **197 700 € (Hors Excédent)**

INVESTISSEMENTS :

Dépenses d'investissement : 24 642 €

Recettes d'investissement : 49 317 €

Emprunts (Lotissement) : Somme restant due (prêt Banque Populaire) : 92 000 €

Vente en cours (Signature du Lot N°8 en janvier 2015) : 73 000 €

Petit rappel : le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

COMMISSION BATIMENTS, LOTISSEMENT

Constitué dès le début de l'été afin de libérer aussi tôt que possible le budget communal de la charge du remboursement de l'emprunt, le groupe de travail "Lotissement" a mené une action commerciale d'envergure cet automne à l'occasion du Salon de l'Habitat. Cette dernière a été rapidement suivie d'une importante réunion de concertation rassemblant municipalité, constructeurs, financeurs, et Jura Habitat, à l'origine du concept novateur de cet aménagement communal.

Ces actions ont eu pour résultats :

- de multiplier les contacts avec des acheteurs potentiels,
- la signature en ce début d'année 2015 de la vente de la parcelle n°8, allégeant la dette de plus de 75 %,
- de constater le non-aboutissement de certains projets au dernier moment, pour raisons financières,
- et par conséquent, de pousser un peu plus loin la réflexion et d'imaginer d'autres solutions.

C'est pourquoi la commune prend l'initiative d'essayer de constituer un groupement d'acheteurs pour une réalisation en habitat participatif sur les parcelles n° 1, 2, 3, 4. Le principe étant de mutualiser, et donc d'en réduire les coûts, les frais d'architecte, de constructeur, d'achat de matériaux... L'accès à la propriété devrait ainsi s'ouvrir plus largement.

Le rôle de commune se bornera à faire démarrer le projet, les différents interlocuteurs prenant ensuite en mains son aboutissement.

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, CHEMINS RURAUX

Depuis la mise en place du conseil municipal en avril 2014 et l'arrivée de Philippe CARPENTIER nous avons pu effectuer un nettoyage complet des grilles et des caniveaux sur la commune, ainsi que le désherbage manuel des rues et du cimetière.

Des travaux d'élagage avec un lamier ont été effectués par l'entreprise ROYER Jérôme sur la route de Rosnay ainsi que sur le hameau, le broyage des branches a été réalisé avec le broyeur de la CCCHS.

Les travaux de réfection de la chaussée rue des fontaines ont été reprogrammés par la CCCHS pour cette année, la commune ayant la charge des caniveaux et des grilles. Plusieurs travaux de réfection de voirie ont été inscrits à la commission Voirie de la CCCHS :

- rue du Sorbier, réfection enduit + renforcement du virage vers bâtiment Christophe ROUSSELOT
- rue du Tonnelier, voirie
- rue des Champs Tabourot (Rosnay, la montée depuis chez SAILLARD), reprise des trous en formation
- reprises chemin Chez les Gindres devant la ferme Saillard

L'ensemble de ces demandes sera soumis à l'arbitrage de la commission voirie de la CCCHS.

Une réflexion a été engagée avec le Conseil Général sur l'état des enrochements rue des Lauzes, RD 209 en dessous du lotissement Trangle-Loup (les blocs de roche ont bougé).

Une grille et une traversée de route doivent être réalisées sur le chemin des Creux. Vu son état général, une réflexion plus globale est engagée sur la réfection de la chaussée.

Petit rappel : Il est demandé aux personnes ayant des plantations (arbres ou autres végétaux) de bien vouloir effectuer l'entretien de taille, de façon à ce qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public. Les lignes téléphoniques surplombant votre propriété doivent être également dégagées. Merci de votre compréhension.

COMMISSION ESPACES VERTS, FLEURISSEMENT

Les quatre membres de la commission ont œuvré dans un esprit de continuité du travail de fleurissement de la commune, malgré une prise de fonction tardive liée à la date de mise en place de l'équipe municipale.

Ainsi a été reprise l'idée du "Lavigny", non plus en lettres ciment mais en fleurs, au niveau du parterre à l'entrée du village. Ce coin fleuri a ensuite laissé place aux plantes vivaces adaptées au froid et aux couleurs hivernales. Le reste du fleurissement fut réalisé de manière classique, avec en plus un renforcement au niveau du triangle de l'église où quelques arbustes étaient déjà présents.

Fort de cette première année d'expérience, l'équipe est motivée pour les perspectives de 2015 avec la tenue d'une réunion de la commission courant février pour établir le plan d'action de l'année à venir, avec de nouveaux emplacements fleuris.

Concernant le fleurissement de la chapelle, l'association "La Lavinoise" poursuit l'entretien et la mise en valeur du site, avec l'appui de la commune et de l'employé municipal.

COMMISSION FORET, ENVIRONNEMENT

En 2014 les ventes de bois ont produit 2.245 € de recettes à la commune, pour un coût total d'exploitation de 1.170 € comprenant bûcheronnage, débardage et prestation ONF.

La campagne 2014-15 réunit 10 affouagistes (nombre en baisse notable, peut-être simplement liée à des besoins déjà pourvus), et produit 732 € de recettes à la commune, pour un coût de 125 € de prestation ONF.

A noter cette année la mise en place d'un nouveau règlement d'affouage, issu des directives édictées au niveau national par l'ONF, visant à limiter "l'évasion" du bois de chauffage communal. Pour renouer avec l'esprit initial de l'affouage, qui veut qu'en échange du travail d'entretien forestier réalisé par l'exploitation de leur "feu" les habitants du village qui en ont fait la demande peuvent chauffer leur foyer pour un coût modéré, les conditions d'attribution et d'exploitation de l'affouage sont encadrées un peu plus fermement.

Concernant l'environnement, dont la nécessité du respect devient au fil du temps de plus en plus évidente, quelques sujets de satisfaction cette année :

- les travaux d'entretien du village ont été réalisés en n'utilisant ni herbicide ni pesticide, la commune devance ainsi les futures normes qui s'appliqueront aux collectivités locales avant d'être étendues aux usages particuliers,
- l'application régulière d'un répulsif naturel a empêché la réinstallation de la population de blaireaux qui cause régulièrement d'importants dégâts au chemin de Champois. Le site étant propice au développement de ces mammifères, une éradication par abattage (qui avait été programmée en cas d'échec de la méthode douce, un lieutenant de loupeterie était mandaté pour agir) serait susceptible de favoriser l'installation d'une nouvelle famille, ne faisant que repousser le problème. La technique sera reconduite en 2015.

D'autres sujets plus préoccupants, dont notamment le constat de l'installation progressive d'espèces invasives. Essentiellement végétales, mais aussi animales (chenille processionnaire du pin), ces espèces dégradent la qualité de l'environnement local, et peuvent être néfastes pour la santé humaine. L'ambrosie, par exemple, qui provoque des allergies et aggrave l'asthme, fait l'objet d'un arrêté préfectoral imposant sa destruction.

Des brochures détaillant les dangers de ces nouveaux envahisseurs et les moyens de procéder à leur élimination sont disponibles en mairie. Le service environnement de la ComCom est également en pointe sur ces sujets et saura vous apporter toutes les informations utiles.

VIE LOCALE, COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT, CULTURE, JEUNESSE

Partant du constat que la grande majorité des enfants se côtoient (à l'école, au bus) sans pour autant toujours se connaître, la municipalité et M. RICHARD, le directeur de la Maison d'Enfants, ont souhaité une rencontre entre enfants du village et du foyer d'accueil.

Un goûter commun a donc été organisé le 23/06/14 dans les locaux du Vieux Château. Ce fut une réussite, les parents ont répondu présents et l'accueil a été très chaleureux.

Cette première prise de contact en appellera d'autres, dans le but de créer des liens durables dans le temps. Liens susceptibles de permettre une meilleure compréhension mutuelle, favorisant ainsi le vivre ensemble.

L'apéro-pizza "Chez Jeanette" du 30 août dernier à Rosnay a connu un franc succès. Habitants du hameau et villageois ont partagé en nombre (près d'une centaine de personnes) cette dégustation festive, se rencontrant ou se retrouvant avec une joie non dissimulée. Certains prolongeant même ce moment de convivialité jusque tard dans la nuit.

L'ampleur prise par l'évènement, pas forcément prévue puisqu'il aura fallu "ravitailler" en cours de route, et la satisfaction générale qui s'en est dégagée, incitent à reconduire l'initiative. Il est donc probable qu'en 2015 une nouvelle édition soit organisée...

Depuis la rentrée de septembre la salle communale est régulièrement mise à disposition de deux artistes peintres qui enseignent leurs techniques et savoir-faire, l'un de façon hebdomadaire le mercredi, l'autre le jeudi une fois par mois.

L'équipe municipale profite de la distribution générale de ce bulletin annuel pour saluer le travail effectué par les différentes associations du village.

Un grand merci à tous les bénévoles pour le temps qu'ils consacrent aux diverses animations et organisations qui rendent encore plus belle et sympathique la vie de notre petit village.

Petit rappel : vous pouvez recevoir directement par mail les informations pratiques de la vie locale que vous trouvez sur les panneaux municipaux. Il vous suffit d'adresser un message en ce sens à : lavisereine@gmx.fr
Intégrée à une liste de diffusion, à laquelle les messages sont adressés en copie cachée, votre adresse mail ne sera pas visible par les autres destinataires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale se doivent d'être en lien et à l'écoute discrète des habitants de la commune. Les membres du CCAS sont, soit élus, soit citoyens de la commune, engagés dans le CCAS. Le rôle du CCAS ne se résume pas à l'organisation du repas des anciens, loin s'en faut !

En cette période difficile pour certains (problèmes de travail, de précarité, problèmes de santé et/ou d'isolement), les membres du CCAS ont le devoir d'être à l'écoute et de vous mettre en relation avec les services sociaux prévus à cet effet ; par exemple : l'assistante sociale de la sécurité sociale, de la MSA, de la caisse d'allocation familiale, etc...

Les membres du CCAS agissent en toute discrétion, soyez-en assuré !

Les démarches du CCAS sont prévues par la loi et c'est aussi le lien social que nous voulons renforcer dans notre commune. Nous voulons également apporter un peu d'humanité et de solidarité. Aussi en cas de soucis, n'hésitez pas à contacter le CCAS. Lorsqu'il y a un problème, il y a parfois ou souvent une solution.

Vous pouvez joindre un membre du CCAS (voir la liste ci-dessous) et nous discuterons avec vous de vos préoccupations et nous ferons notre possible pour vous guider.

BILAN DE L'ANNEE

- 64 cartes jeunes ont été offertes par la commune aux moins de 30 ans qui en ont fait la demande.
- L'opération brioche de l'APEI a été une réussite avec 119 brioches vendues. Grâce à l'investissement de quelques bénévoles de la commune que nous remercions.
- Après avoir rencontré l'ensemble des aînés du village, le CCAS a comptabilisé 23 personnes au repas le 11 janvier 2015 et 20 colis. Ce repas a été un moment de retrouvailles très convivial, et comme prévu les colis ont été distribués aux personnes non présentes.



parmi les élus municipaux,

Juliette Genet 03.84.85.26.39
Emmanuelle Brenot 06.89.25.16.96
Patricia Vallet 06.33.87.24.21

Sont membres du CCAS

Liliane Dechancé 06.83.81.84.79
Laurence Michaud 06.16.83.17.87
Mieczysława Roussetot-Pailley 03.84.25.38.25

, parmi les habitants du village

SICTOM

La gestion de nos ordures ménagères dépend du SICTOM de la zone de Lons le Saunier.

Les habitants des communes de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille (CCCHS) doivent s'affranchir d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères fixée par le SICTOM et votée par les délégués.

Tarifs 2015 de la REOM, fixés lors du Comité Syndical du 19/11/14 :

- résidence principale 1 ou 2 personnes **124€** (118€ en 2014, stable depuis plusieurs années)
- résidence principale plus de 2 personnes **205€** (199€ en 2014, stable depuis plusieurs années)
- résidence secondaire **90€** (82,50€ en 2014)

Pour mémoire les containers gris (déchets ménagers) sont ramassés toutes les semaines et les containers bleus (recyclables), une semaine sur deux (semaines impaires).

Pour information, certaines communes (hors CCCHS) vont tester cette année l'enlèvement du bac gris une semaine sur deux durant les mois d'hiver afin de limiter les kilomètres parcourus et ainsi réduire l'empreinte environnementale. Un bilan sera réalisé à la fin de cette expérimentation avant une éventuelle extension.

Le SICTOM de la zone de Lons le Saunier en quelques chiffres :

Collecte des déchets de 203 communes, pour une population de 81500 habitants .

Collecte des bacs gris 186 kg / habitant / an

Collecte des bacs bleus 66 kg / habitant / an, soit **26%** de nos déchets qui sont triés.

Dépôts en déchetterie 156 kg/ habitant / an.

Nos déchets sont :

Incinérés pour 56% (avec récupération de l'énergie)

Recyclés pour 31%

Stockés : 3%

Compostés pour 10%

SIA VAL SERIN

Depuis 1995 le S.I.A. du Val Serin est responsable de l'assainissement sur Lavigny, Le Vernois et Montain.

Pour chaque village, 4 délégués sont élus : 2 titulaires et 2 suppléants.

Durant cette année 2014, deux changements ont été décidés par le syndicat :

- d'une part, concernant le fonctionnement de la station d'épuration et des 3 postes de relèvement, la S.A.U.R, qui a repris en mars l'entretien et la maintenance de la station (prestation précédemment assurée depuis 6 ans par La Lyonnaise des Eaux), suite à un nouvel appel d'offre, nous donne entière satisfaction,
- d'autre part, pour le tarif du mètre cube assaini, le syndicat a considéré, après avis du percepateur, qu'il pouvait passer de 1,20 € ht à 1 € ht. Cette baisse, qui suit celle de 2012 (qui avait vu le prix de l'abonnement divisé par deux), s'explique par la fin des emprunts et un fonctionnement de la station de plus en plus automatisé.

Petit rappel : Pour assainir les eaux sales, qui retournent dans le milieu naturel, il faut déjà qu'elles passent par la pompe d'un poste de relèvement, puis qu'elles se transforment chimiquement dans des bassins d'aération. Ce processus fragile peut être endommagé par des matériaux ou produits non-conformes. Merci d'être vigilant.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à utiliser notre mail : siavalserin@orange.fr

SIVOS

La scolarité de nos enfants est actuellement assurée au sein d'un **R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal sur 2 sites : Plainoiseau et Montain. Pour gérer ce dispositif, les 4 communes concernées, adhèrent à un **S**yndicat **I**ntercommunal à **V**Ocation **S**colaire. Ce syndicat assure la gestion du matériel (bâtiments et leur entretien) et du personnel encadrant. Chaque commune participe financièrement au fonctionnement du SIVOS en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

Au 01/01/2014 la répartition du nombre d'enfants inscrit dans le RPI était la suivante : Lavigny 25, Le Louverot 6, Montain 48, Plainoiseau 49. A ce total de 128 enfants pour les quatre communes, il convient d'ajouter 7 enfants issus de deux autres communes avoisinantes.

Un changement important à partir du 1er janvier 2015, la communauté de communes récupérera la compétence du périscolaire, c'est à dire la gestion de tous les temps de présence à l'école pendant lesquels les enfants ne sont pas pris en charge par les enseignants (garderie et cantine).

Les 4 communes verront leur participation financière répartie entre le SIVOS et la communauté de communes.

SIE L'HEUTE LA ROCHE

Le syndicat alimente en eau 22 communes, étalées de Grange-sur-Baume au nord à Cressia au sud, pour une population d'environ 7800 habitants.

Exploitant en affermage, la société SDEI (**S**ociété de **D**istribution d'**E**au **I**ntercommunale) prend en charge la gestion du service (surveillance et entretien des installations), la gestion des abonnés (accueil des usagers, facturation), la mise en service des branchements, l'entretien de l'ensemble des ouvrages, le renouvellement des branchements, des canalisations < 6m, des compteurs, et des prestations particulières (poteaux incendie).

La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations > 6m, des captages, des forages, des ouvrages de génie civil.

L'eau distribuée est captée à Mirebel (prélèvement en nappe d'accompagnement) et à Cressia (prélèvement en nappe souterraine).

Concernant Lavigny, seul le hameau de Rosnay (situé plus haut que le réservoir de Charnay) est desservi par le SIE L'Heute La Roche, le village étant alimenté par le SIE de la Haute Seille.

SIBS

Les travaux d'entretien du Serin relèvent de la compétence du SIBS (**S**yndicat **I**ntercommunal du **B**assin de **S**eille). Ce syndicat risquant de disparaître au profit d'une prise de compétence par la communauté de commune, toute intervention sur le territoire lavinois est pour le moment différée.

Petit rappel : le Serin traverse un grand nombre de propriétés privées. L'entretien, à la charge des propriétaires, reste soumis à des règles d'intervention dont il conviendra de s'informer.

SIDEC

Le renforcement du réseau EDF basse tension de Rosnay n'a débuté qu'en fin d'année. Ce chantier a pour but d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité aux personnes concernées et devrait se terminer fin février. De même, toujours dans un souci d'assurer un réseau de qualité, est à l'étude le renforcement de l'alimentation du GAEC Répécaud qui pâtit actuellement de sous-tension.

Rappelons que toutes ces améliorations du réseau sont prises en charge dans leur intégralité par le **Syndicat mixte D'énergie d'Equipement et de l'eCommunication du Jura**).

Un élagage sous le réseau haute tension allant de Lavigny à Rosnay sera réalisé par une équipe habilitée par EDF en début d'année.

La pose des illuminations de Noël a été réalisée les 4 et 8 décembre par l'entreprise Bouygues.

Par souci d'économie, la commune a profité de la présence sur site de l'entreprise pour faire dépanner 11 points d'éclairage public.

Un état des lieux du parc des décorations a été effectué par la même occasion.

Une réflexion est menée concernant une diminution des coûts et l'optimisation de l'éclairage public.

En projet également pour 2015, la mise en place d'un éclairage permanent au niveau du parking de la mairie et un éclairage sur détecteur au passage à l'angle de la salle communale.

SICOPAL

Le **Syndicat InterCOMMunal Pour l'Agglomération Lédonienne** est à votre service pour la restauration à domicile et propose également un service de télé-alarme actif 24 h/24 et 7 jours/7.

Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de Lons-le-Saunier. Toute personne peut bénéficier de leur livraison à domicile, pour quelque raison que ce soit, en cas de maladie ou autre difficulté rencontrée dans la vie quotidienne. Ce service peut être mis en place de façon très temporaire ou pour une durée plus longue.

Pour plus de renseignements : Tél 03 84 24 83 99

Actuellement le SICOPAL sert régulièrement 2 habitants de la commune, quelquefois plus, selon les besoins ponctuels de chacun.

SIE HAUTE SEILLE

Les élections municipales de 2014 ont entraîné le renouvellement du bureau du SIE de la Haute Seille, maintenant constitué de M. Guy D'ALBERT (président), M. Jean-Marie COURBET et M. Jean-Paul THOMAS (vice-présidents).

Travaux réalisés en 2014

- AEP, renforcement et renouvellement des conduites d'eau de la rue du Moulin à Nevy-sur-Seille,
- pose des nouveaux compteurs de sectorisation sur l'ensemble du réseau, avec système de télégestion.
L'ensemble des travaux ont été effectués par la société PETITJEAN, et la télégestion attribuée à La Lyonnaise des Eaux, pour un coût global de 142 205 € hors taxes.

Les compteurs de sectorisation permettent de mieux étudier l'évolution des consommations d'eau, la recherche des fuites, la surveillance.

Les données horodatées sont relayées par un système de télécommunication vers un logiciel central.

Projets en cours 2015

Connexion au réseau d'eau de la Résidence de Villeneuve-sous-Pymont et du lotissement du Coin Neuf à Montain.

L'eau distribuée par le Syndicat de la Haute Seille reste de bonne qualité bactériologique malgré les différents incidents signalés par Agence Régionale de Santé.

Petit rappel : le S.I.E. vous conseille de vérifier régulièrement votre compteur, c'est de votre responsabilité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE LA HAUTE SEILLE

Constitué d'une équipe d'élus en partie renouvelée suite aux élections municipales du printemps dernier, le Conseil Communautaire se compose de 46 conseillers communautaires (30 titulaires, 16 suppléants) dont un bureau comprenant 7 vice-présidences (chapeautant chacune une des 7 commissions intercommunales), et un président, M. Christian Vuillaume, maire de Château-Châlon, réélu le 18 avril 2014.

Définies par le Code Général des Collectivités Territoriales, les compétences de la ComCom peuvent être obligatoires, comme le développement économique et l'aménagement du territoire, optionnelles, ou facultatives. La ComCom des Coteaux de la Haute Seille a fixé ses compétences et leurs champs d'action précis dans ses statuts en fonction de leurs intérêts communautaires. Les commissions consultatives sont ensuite chargées de faire émerger et d'animer les projets dans le cadre de ces compétences.

C'est le Conseil Communautaire qui, au final, est le seul organe habilité à prendre les décisions et à engager les dépenses. Les décisions du conseil sont entérinées par des délibérations, vérifiées par le contrôle de la légalité de la Préfecture. Le conseil peut déléguer un certain nombre de décisions au bureau communautaire et/ou directement au Président. Ces délégations sont définies par une délibération communautaire.

Compétences obligatoires : zones d'activités d'intérêt communautaire,
actions de développement économique,
actions de développement touristique,
aménagement de l'espace communautaire (dont gestion du SPANC),
création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire,
politique du logement social d'intérêt communautaire,
élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences facultatives : protection et mise en valeur de l'environnement,
développement culturel,
développement sportif,
politique sociale,
activités de conseil auprès des communes.

La CCCHS n'a pas de compétence optionnelle.

A noter une nouvelle prise de compétence votée en fin d'année, la CCCHS prend en charge le périscolaire.

La Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille en chiffres :

22 communes	46 conseillers communautaires (dont 16 suppléants)	34 salariés (dont périscolaire)
7061 habitants	7 commissions	1 équipe d'emplois verts

5.000.000€ de budget annuel

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE

L'A.C.C.A. Lavigny est une association qui compte, cette saison, 23 sociétaires. Elle est dirigée par un conseil d'administration comprenant : un président (Alain Roy), un vice-président (Rémi Genet), un trésorier (Denis Roy), un secrétaire (Damien Barbaud), deux membres du bureau (Jean Lapalu, Joseph Répécaud), deux membres non chasseurs (Henri Boutin, Michel Pichet).

Sur la commune, nous pratiquons la chasse aux petits gibiers en plaine et dans les vignes et la chasse aux grands gibiers le plus souvent dans les bois de Rosnay.

La chasse de certaines espèces est soumise aux plans de chasse départementaux.

L'attribution pour la saison 2014/2015 est la suivante : 5 lièvres, 6 chevreuils, et 1 chamois.

Présentation d'une journée de chasse en battue à Lavigny

La chasse au gros gibier (chevreuil et sanglier) s'organise en battue. Comme notre entente avec nos voisins de Pannessières est toujours valable, nous alternons les battues sur nos deux territoires.

Nous chassons le chevreuil le matin pendant que certains d'entre nous « font les pas », c'est-à-dire la recherche des remises de sangliers.

Les chasseurs ont rendez vous à la baraque à Rosnay afin d'émerger sur la feuille de battue et pour connaître les consignes données par le responsable. Après avoir choisi la zone de chasse, les postes sont attribués aux "postés". Ces derniers rejoignent leurs postes matérialisés dans le bois, puis les "traqueurs" (chasseurs avec les chiens) commencent à chercher le gibier.

Généralement, la traque dure deux heures. Si un chevreuil est prélevé, nous le signalons à l'aide d'une corne. Un dispositif de marquage est alors apposé sur l'animal avant de rentrer à notre local.

Vers 11h, les chasseurs ayant "fait les pas" sont de retour et nous informent de la présence ou non de sangliers. Lorsque Saint-Hubert nous sourit, nous commençons alors une nouvelle traque pour débusquer le sanglier. Les chiens "rapprochent" jusqu'à "lancer" l'animal. Là encore, si un sanglier est prélevé, la corne retentit ! Un bracelet de transport est apposé et nous rentrons à la baraque.

La journée se termine en dégustant « les foies » et en parlant de cette belle journée de chasse. Comme vous vous en doutez, certains jours sont beaucoup plus calmes que d'autres et cela nous arrive de rentrer bredouilles.



*La société de chasse de Lavigny vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2015.*

A.C.C.A. LAVIGNY

LA LAVINOISE

Le 2 juin 2014, Monsieur le Maire nous a reçu, nous avons pu lui exprimer notre crainte au sujet de l'entretien de la chapelle, **qui est un bâtiment communal**, site très fréquenté car sur le circuit pédestre. La nature reprend vite ses droits (photo jointe de mai 2014).

Avec l'accord du conseil municipal, nous avons repris l'entretien.

35 h ont été effectuées entre le 18 juin et le 19 septembre 2014 pour l'entretien.

Ce patrimoine a retrouvé sa valeur grâce à vous Les Bénévoles, alors ne gâchons pas toutes ces heures passées et ces moments de convivialité.

Le 12 juin 2014, nous avons rencontré la commission fleurissement : elle a accepté que la Lavinoise s'occupe du fleurissement de la chapelle, comme ces années dernières, avec le concours financier de la municipalité.

Il a été convenu que le fleurissement du village et son entretien restait du ressort de la municipalité.

Le 7 Décembre 2014 - la Chapelle a été illuminée pour la Fête des Lumières par les soins de l'Association. (Nous remercions Didier pour l'installation de son groupe électrogène).

La Lavinoise vous remercie pour votre participation.

En 2015, le 10 Mai aura lieu le Marché Aux Fleurs au centre du village.



ASSOCIATION COLOMBOPHILE JURASSIENNE

La société des pigeons voyageurs de l'arc jurassien compte dix membres actifs, titulaires d'une licence sportive. Deux démissions ont été vite comblées par l'arrivée de deux nouvelles adhésions.

Grâce aux efforts d'un adhérent l'association dispose depuis cette année d'une remorque de transport d'une capacité de 6 paniers (soit de 120 à 150 pigeons), utilisée pour les entraînements et les lâchers de compétition.

Nos activités en 2014 :

- repas choucroute, organisé par Jean-Pierre, saveur et humour de rigueur,
- en partenariat avec d'autres associations lavinoises, participation à des manifestations festives locales,
- foire de Printemps à Verges, ambiance chaleureuse malgré le temps maussade,
- fête médiévale à Présilly, costume d'époque pour les exposants,
- Bletterans, exposition organisée par les Amis de L'Aviculture Jura Bresse.

Dans la colombophilie, en plus des concours de vol de petite et grande distance, nos pigeons peuvent aussi participer à des expositions avicoles, valorisant leur conformité aux standards relatifs à leur type de pigeon. N'oublions pas que le pigeon voyageur est avant tout un athlète pour ces performances de vol.

Nous poursuivons en 2015 les opérations de promotion de la colombophilie, pour mettre nos sportifs sur le devant de la scène, afin de les faire connaître à un public néophyte.

FOYER RURAL

Au cours de cette **année 2014** , le Conseil d'Administration du Foyer Rural et les Membres bénévoles associés ont proposé différentes activités pour permettre aux villageois de se rencontrer et de partager ensemble un moment convivial .



le samedi 15 février



soirée jeux de société

le dimanche 9 mars



Une fondue savoyarde au vin jaune concoctée par de talentueux marmitons

le lundi de Pâques



21 avril

"chasse" aux œufs de Pâques pour les enfants avec la complicité des chasseurs de l'A.C.C.A. Lavigny près de leur cabane à Rosnay

le dimanche 18 mai



Fête des voisins pour favoriser la rencontre des villageois anciens et nouveaux

le dimanche 1er juin



Organisation des **"Puces"** en partenariat avec la Maison d'Enfants « Le vieux Château » dans l'enceinte de son

le samedi 30 août



Initiation à la **marche Nordique** guidée par un instructeur d'activités physiques

le jeudi 16 octobre



Spectacle itinérant produit par la troupe internationale **"LA PASSELANDE"** dans les locaux du Château De Dreuille

le dimanche 21 décembre



Fête de Noël pour les enfants autour du thème « à la rescousse du Père Noël » retrouvé à Lavigny après une déambulation burlesque et la complicité de certains villageois. Un goûter composé de chocolat chaud , de vin chaud et de pâtisseries confectionnées par les parents clôture la fête.



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé à préparer et animer ces activités et nous souhaitons à tous les Lavinois(es)

une heureuse année 2015

agrémentée de rencontres et d'activités plaisantes entre villageois.